

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DROITS DE L'HOMME ET ÉTAT DE DROIT

SERVICE DE LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 23 septembre 2016

PECS(2016)7
Original : anglais

**PLATEFORME EUROPÉENNE DE COHÉSION SOCIALE
(PECS)**

1^{ère} réunion

27-28 juin 2016

Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, salle 9

PROJET DE RAPPORT

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. La réunion est ouverte par M. Régis Brillat, Chef du Service de la Charte sociale européenne, qui salue les participants et rappelle le contexte de la création de la Plateforme ainsi que son mandat pour 2016-2017. Il insiste notamment sur les points suivants :

- l'approche pluridisciplinaire voulue par le Secrétaire Général (SG) afin de maintenir la cohésion sociale au premier rang des priorités du Conseil de l'Europe : il est demandé à tous les organes de l'Organisation de participer aux travaux ;
- l'importance de la cohésion sociale pour l'Europe et les Européens et le fait que toutes les définitions de la cohésion sociale ont en commun le lien entre les individus et la société à laquelle ils appartiennent ;
- l'importance que revêt le respect des droits sociaux pour tous les individus et le fait que la Charte sociale européenne établit des droits qui concernent les personnes dans leurs relations aux autres et la société dans laquelle ils vivent ;
- l'exclusion sociale est une réalité de la société européenne qui menace tous les droits de la Charte ;
- le fait que certains thèmes d'activité de la PECS soient déjà présents dans le mandat de la Plateforme, étant liés aux priorités du Secrétaire Général telles qu'approuvées par le Comité des Ministres ;
- la Plateforme devrait accorder une attention particulière aux défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées ;
- la Plateforme ne tiendra qu'une réunion de deux jours par an et n'aura pas de Bureau : par conséquent, des moyens de communication innovants seront utilisés ;
- le principal résultat attendu est de contribuer à l'élaboration, par le Secrétaire Général, d'un rapport intermédiaire sur les progrès et résultats enregistrés dans son domaine de compétence après la fin de la première année, et d'un rapport final à la fin de 2017.

I.ii Adoption de l'ordre du jour et du projet d'ordre des travaux

2. La Plateforme adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document PECS(2016)1 (annexe1), ainsi que l'ordre des travaux [(PECS(2016)5)].

II. ÉLECTIONS

II.i Election du/de la Président/e et du/de la Vice-Président/e

3. La Plateforme élit M. Alexander Preobrazhenskiy (Fédération de Russie) à la fonction de Président et Mme Petya Moeva (Bulgarie) à la fonction de Vice-Présidente pour un mandat d'un an.

II.ii Nomination d'un/e rapporteur/e sur l'égalité entre les femmes et les hommes

4. La Plateforme nomme Mme Merita Xhafaj (Albanie) à la fonction de rapporteur sur l'égalité entre les femmes et les hommes (2016-2017).

III. QUESTIONS D'INTÉRÊT POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME

5. Compte tenu de la place centrale qu'occupe la Charte sociale européenne, de l'intérêt d'évaluer ses priorités de travail et de prévoir des activités pertinentes dans le cadre de son mandat en lien avec les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de la cohésion sociale, la Plateforme prend note des exposés suivants :

i. **La Charte sociale européenne**

par M. Henrik Kristensen, chef de service adjoint du Service de la Charte sociale européenne et secrétaire exécutif adjoint du Comité européen des droits sociaux, DGI

6. M. Kristensen présente un aperçu général de la Charte sociale européenne (CSE) et de son mécanisme de suivi, soulignant que les droits sociaux essentiels établis par ce traité sont indispensables à la cohésion et à l'inclusion sociales.

7. Il rappelle que la CSE est un traité de large portée, qui protège plus particulièrement des groupes de personnes, et informe la Plateforme de l'état actuel des ratifications de la Charte et de l'acceptation de la procédure de réclamations collectives. Il explique quel est le rôle du Comité européen des droits sociaux (CEDS) au sein de la Charte ; deux procédures de suivi :

- la procédure de rapports (principales conclusions, problèmes décelés ainsi que les développements positifs observés dans les Conclusions 2015)
- la procédure de réclamations collectives (nature de la procédure, statistiques de base, objets des réclamations, exemples d'affaires récentes ayant retenu l'attention et décisions).

8. L'exposé porte également sur les points suivants :

- les défis liés à la Charte, tels que la nécessité d'obtenir davantage de ratifications, l'amélioration du suivi et de la mise en œuvre au niveau du Comité des Ministres ainsi qu'au niveau national, les synergies et les tensions entre la Charte et le droit de l'Union européenne et l'importance d'éviter les incohérences entre les deux ordres juridiques ;

- le Processus de Turin, lancé en 2014, a été mis en place pour relever ces défis et pour mobiliser des soutiens politiques dans le but de (1) favoriser de nouvelles ratifications de la Charte sociale européenne révisée et du système de réclamations collectives et déterminer quels sont les obstacles à ce processus ; (2) rationaliser les procédures de contrôle ; (3) renforcer la coopération ciblée avec les Etats membres dans le domaine des droits sociaux et (4) maintenir le dialogue avec l'Union européenne. L'Assemblée parlementaire élabore actuellement un rapport. Des réunions à haut niveau (rassemblant des parties prenantes intervenant dans les ratifications) devraient être organisées dans les Etats membres.

- la nécessité pour la Plateforme européenne de cohésion sociale de contribuer à l'avancement du Processus de Turin.

9. Répondant à une question sur les principales réalisations du Processus de Turin, il est souligné qu'il a déjà favorisé un plus grand engagement des Etats en faveur de la Charte sociale européenne, en l'incluant à l'agenda des décideurs politiques ainsi qu'à la mise en place de nombreuses activités, y compris des activités de communication et de sensibilisation.

10. Concernant l'impact des divergences entre la CSE et le droit de l'Union européenne, il est rappelé qu'un document a été élaboré sur cette question et que des discussions sont en cours entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne afin d'améliorer la situation.

ii. **La Recommandation CM/Rec(2015)3 du Comité des Ministres aux Etats Membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux** (« Recommandation Enter ! ») et son suivi par M. Menno Ettema, Service de la jeunesse, DG II

11. Après avoir rappelé en quoi consistait l'approche de cogestion du Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe (trente représentants d'organisations non-gouvernementales de jeunesse (ONG) travaillant en collaboration avec les représentants des gouvernements au sein du Conseil mixte pour la jeunesse sur les priorités, les budgets et le programme du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe), l'accent est d'abord placé sur le contexte de la Recommandation CM/Rec(2015)3, appelée également « Recommandation Enter ! », car elle fait suite au « Projet Enter ! ». Cette initiative a été lancée en 2009 par le secteur de la jeunesse afin de développer des réponses politiques fondées sur les droits sociaux aux problèmes d'exclusion, de discrimination et de violence rencontrés par les jeunes en situation de vulnérabilité. Les phases initiales du projet ont mis en évidence la nécessité de mettre en place des formations de longue durée à l'intention des travailleurs de jeunesse opérant dans des milieux socialement défavorisés et ont donné lieu à différents types d'activités et d'intervention auprès des jeunes, telles que :

- des projets locaux pour la jeunesse, avec la participation des communes, sur le thème de l'accès aux droits sociaux ;
- le jeu éducatif « Enter Dignityland! », pour apprendre à connaître les droits sociaux par l'éducation aux droits de l'homme ; le jeu se joue avec des jeunes et a pour but de les sensibiliser aux droits sociaux et de leur enseigner comment surmonter les difficultés et concilier les besoins des différents membres d'une communauté afin de parvenir à des décisions acceptables pour chacun ;
- des rassemblements européens d'enfants (10-16 ans) ayant été formés par les responsables de jeunes participants au « Projet ENTER! ». Ces enfants ont pris part au processus de consultation qui a abouti à la recommandation du CM ;
- des séminaires thématiques sur les droits sociaux ;
- des « sessions d'études », activités internationales de jeunesse organisées au sein des centres européens de jeunesse du Conseil de l'Europe afin de développer une approche des questions liées aux droits sociaux en coopération avec les organisations internationales de jeunesse.

12. Les principaux éléments de la Recommandation CM/Rec(2015)3, qui devraient permettre aux jeunes d'accéder aux droits sociaux et d'en jouir sont présentés. Parmi ces éléments figurent le développement de politiques plus inclusives pour les jeunes en situation de besoin afin, également, de prévenir et d'éradiquer la violence et l'exclusion, et l'importance qu'il y a à mettre en place des services publics accessibles et adaptés aux jeunes. Les programmes visant à renforcer la participation des jeunes de ces quartiers devraient favoriser une citoyenneté active. La reconnaissance de l'éducation informelle et du travail de jeunesse est également importante pour réussir dans ce domaine. Les pouvoirs locaux et régionaux devraient être associés à ces démarches, car leur rôle en la matière est capital. Les pouvoirs publics ont été invités à traduire la recommandation et à la diffuser le plus largement possible auprès des jeunes. La recommandation devrait être révisée tous les trois ou quatre ans.

13. Actuellement, le suivi porte essentiellement sur la manière de traduire la recommandation en action effective. Parmi les moyens développés figurent les suivants :

- des lignes directrices faciles à appliquer sont actuellement élaborées afin d'aider les pouvoirs publics, les responsables de jeunes et les jeunes à mettre en pratique les principes de la recommandation et de développer des politiques adaptées qui incluent les jeunes. Sur le site web <http://www.coe.int/en/web/enter/home>, des exemples et des bonnes pratiques peuvent être trouvés pour aider à mettre en œuvre la recommandation ;
- des projets de coopération locale sont mis en place en collaboration avec les communes dans différents Etats membres afin d'aider les pouvoirs locaux et les initiatives locales de jeunesse à promouvoir et à mettre en œuvre la Recommandation Enter ! ;
- de nouvelles formations de longue durée sont proposées aux responsables de jeunes et aux représentants des pouvoirs locaux ;
- des réunions internationales sont organisées, telles que la session d'étude « Unis pour l'employabilité ! », visant à promouvoir et à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie ;
- des séminaires nationaux sont organisés pour encourager le travail en réseau et promouvoir des manières de travailler innovantes et coordonnées sur l'accès aux droits sociaux ;
- des études sont menées sur certains aspects du travail de jeunesse et des politiques de jeunesse liés à l'accès des jeunes aux droits sociaux ;
- base de données répertoriant les différentes pratiques.

14. Un séminaire intitulé « Enter! : de la politique à la pratique », qui portera sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2015)3 par les responsables de jeunes et les professionnels des politiques de jeunesse se tiendra à Strasbourg du 27 au 29 septembre 2016. La PECS est invitée à être représentée. Les représentants des Etats membres participant à la Plateforme pourraient aussi contribuer à la mise en œuvre de la recommandation au niveau national et pourraient bénéficier de leur participation à un passage en revue rapide des politiques de jeunesse. La PECS sera invitée à prendre part au futur processus de révision de la Recommandation CM/Rec(2015)3.

15. Les appréciations positives données par les membres de la Plateforme concernant cet exposé mettent principalement l'accent sur :

- les suites actuellement données à la Recommandation, qui sont considérées comme un bon exemple de mécanisme de mise en œuvre et de renforcement de l'efficacité d'une stratégie, lequel pourrait servir à la Plateforme lorsqu'elle devra mettre son mandat en application dans le domaine des droits sociaux.
- le défi que constitue le fait de donner aux jeunes la capacité d'exprimer leurs besoins particuliers ;
- l'importance qu'il y a à disposer, dans ce contexte, d'un budget solide et d'une approche cohérente.

La présentation PowerPoint sera disponible sur le page Internet de la PECS.

iii. **Rapport sur l'inclusion sociale et les jeunes**

par Mme Clémentine Moyart, Forum européen de la jeunesse

16. Le Forum européen de la jeunesse, qui est une plate-forme d'organisations de jeunesse regroupant plusieurs conseils nationaux de jeunesse et couvrant un large éventail de questions liées à la jeunesse, a élaboré un rapport sur « L'inclusion sociale et les jeunes

– exclure les jeunes, une menace pour notre avenir », qui a conduit à la Résolution du Forum européen de la jeunesse sur « L'autonomie et l'inclusion ».

17. Le rapport prend pour point de départ la situation actuelle, caractérisée par de nouvelles formes d'exclusion touchant les jeunes, une situation encore aggravée par la crise. Bien que l'emploi et le chômage des jeunes soient au cœur des préoccupations européennes, d'autres aspects requièrent toute notre attention – et ceci également dans les pays présentant une forte employabilité. Nous devons aujourd'hui faire face à de nouvelles formes d'exclusion et à de nouveaux défis. L'inclusion sociale des jeunes est importante dans le contexte de la radicalisation (les jeunes ne constitueraient pas une menace s'ils étaient pleinement intégrés dans la société et s'ils ne faisaient pas l'objet de discriminations). Le rapport met l'accent sur :

- a. La qualité de l'éducation et l'accès effectif de tous les jeunes à une éducation de qualité.

Dans la partie consacrée à « l'éducation inclusive », les questions suivantes ont été examinées : (a) les obstacles que rencontrent les groupes plus vulnérables, conduisant à la ségrégation ou à l'abandon scolaire ; (b) l'apprentissage tout au long de la vie, qui ne devrait pas être uniquement conditionné par les besoins du marché du travail ; (3) l'éducation non formelle, qui développe les compétences nécessaires pour construire une société inclusive, mais qui a bénéficié de moins d'investissements. Il est nécessaire d'adopter une approche globale de l'éducation et d'apporter un soutien aux jeunes et à leur familles afin d'assurer l'égalité des chances.

- b. Chômage

Le chômage des jeunes, qui a augmenté en même temps que l'exclusion sociale depuis la crise, fait globalement l'objet d'un suivi et d'une prise en charge, mais d'autres aspects mériteraient d'être pris en considération, comme le sous-emploi, la mauvaise qualité des emplois proposés aux jeunes, et les jeunes qui abandonnent leur recherche d'emploi.

Les mesures de création d'emploi manquent et ne prennent pas suffisamment en compte les jeunes diplômés, avec une quasi-disparition des postes accessibles aux débutants. L'égalité d'accès à l'apprentissage et aux stages devrait être assurée, de nombreux diplômés s'orientant actuellement vers des apprentissages (les apprentissages ouverts aux apprentis sans qualifications et formation préalable étant de ce fait en diminution). Les stages sont souvent non rémunérés, non reconnus et sans contrat, avec les conséquences qui en découlent sur la protection sociale. Dans ce contexte, une meilleure coopération entre les services de l'emploi et le système éducatif devrait exister.

La discrimination sur le marché du travail, qu'elle soit fondée sur l'âge ou qu'elle relève de la discrimination multiple, est assez courante pour les jeunes, qui n'ont souvent pas conscience de leurs droits. Il existe par exemple dans certains pays européens un salaire minimum réservé aux jeunes. Or, il n'a pas été démontré que de tels salaires permettaient d'offrir davantage d'emplois. En revanche, ils peuvent conduire à la pauvreté dans le travail.

Le fait que l'admission au bénéfice de prestations de chômage soit soumise à de strictes conditions, dépendant souvent de l'emploi précédent, voire assorties de sanctions négatives, représente une autre difficulté, tout comme la question de leur adéquation. Le problème de l'accessibilité se pose avec encore plus d'acuité dans le contexte de la mobilité professionnelle.

c. Emploi

Une période de recherche plus longue qu'auparavant est nécessaire avant de décrocher un premier emploi, et cela également dans les pays présentant des taux d'emploi élevés, ce qui contraint les intéressés à accepter, sans le vouloir, des emplois temporaires et des formes d'emploi non conventionnelles. De nouveaux problèmes se posent concernant la couverture des emplois précaires et les régimes de retraite, qui ne sont adaptés ni à la période de transition que connaissent les jeunes entre leur scolarité ou leurs études et la vie professionnelle, ni à la réalité des trajectoires professionnelles actuelles. En effet, les jeunes qui occupent des emplois non conventionnels n'ont pas la possibilité de cotiser à ces régimes. Les retraités actuels se trouvent donc favorisés par rapport à leurs successeurs, ce qui crée un problème d'équité intergénérationnelle. Le travail indépendant et l'économie collaborative semblent être une sorte de «solution», mais ne devraient pas compromettre la nécessaire protection des droits des travailleurs.

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle, en particulier pour les femmes, constitue un enjeu majeur, notamment dans le contexte démographique d'une société vieillissante. Des solutions aux problèmes de l'accès aux services de garde et l'inadéquation des services devraient être recherchées, en mettant tout particulièrement l'accent sur les politiques de conciliation et de garde.

d. Vie indépendante

Les Etats membres accordent plus d'attention aux prestations familiales qu'à la recherche de moyens d'aider les jeunes à être indépendants. De plus, lorsqu'ils ont la possibilité de bénéficier d'un soutien financier, celui-ci n'est pas suffisant pour empêcher qu'ils ne tombent dans la pauvreté et l'exclusion sociale. Seuls de très rares pays européens accordent aux jeunes sans expérience professionnelle des allocations de chômage à taux plein. Il faudrait aussi veiller au caractère suffisant des prestations d'invalidité. Le rapport propose la mise en place d'un revenu minimum adéquat et non discriminatoire, qui formerait le socle d'une stratégie d'inclusion active des jeunes, cette mesure devant s'inscrire dans une politique globale visant à faire en sorte que chacun ait accès à des services de qualité à un prix abordable ainsi qu'à des emplois de qualité au sein d'un marché du travail inclusif.

L'accès à un logement d'un coût abordable est un sujet de préoccupation majeur alors que les politiques tendent à encourager les jeunes à demeurer le plus longtemps possible chez leurs parents et à réduire l'accès aux allocations logement afin d'économiser les deniers publics, plutôt que d'aider les jeunes à acquérir leur indépendance en quittant le foyer familial. Une politique cohérente de logement des jeunes devrait être envisagée.

Dans ce contexte, parallèlement à l'accroissement de la pauvreté, le nombre de jeunes sans-abri augmente en Europe. On peut également s'inquiéter de l'insécurité et de l'inadaptation des logements, qui réduisent encore les chances pour les jeunes de s'insérer dans la société. Des stratégies efficaces de lutte contre le « sans-abrisme » des jeunes devraient être adoptées, assorties d'un large éventail de services visant à leur réintégration rapide dans la société.

L'accès aux services de santé reste problématique pour les jeunes les plus vulnérables, notamment les immigrés sans-papiers. Il faudrait davantage investir dans ce secteur, y compris dans les services de santé mentale, qui peuvent s'avérer vitaux pour les jeunes. La société devrait s'adapter aux jeunes et des politiques pérennes devraient être mises en œuvre pour assurer leur intégration.

18. Pendant les échanges qui suivent la présentation, il est dit que :

- les jeunes devraient être associés aux discussions les concernant ;
- les aspects intergénérationnels sont importants et les générations ne devraient pas être mises dos à dos (parmi les partenaires ayant participé à la préparation du rapport figurait Age Platform Europe, un réseau d'ONG qui travaille sur les politiques touchant les personnes âgées ou retraitées) ;
- l'emploi est vital pour les jeunes, mais d'autres questions le sont aussi et une panoplie plus large de mesures en faveur des jeunes devrait être prévue ;
- la « qualité de l'emploi » est importante, dans la mesure où les jeunes doivent conserver un certain niveau de vie ;
- les pays de l'Union européenne ont approuvé le principe d'une « garantie pour la jeunesse », mais il reste une incertitude quant à la question de savoir si les jeunes en ont connaissance et savent comment procéder ;
- les Etats membres devraient investir dans les services publics de l'emploi pour suivre des jeunes d'horizons différents.

L'intégralité du rapport est disponible en français en ligne à l'adresse :

http://www.youthforum.org/assets/2016/08/Social_Inclusion_Report_FR_FINAL.pdf

IV. DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LES ÉTATS MEMBRES

19. Les représentants des Etats membres présentent un bref exposé ciblé sur les développements les plus marquants survenus récemment dans leur pays dans le domaine de la cohésion sociale. Certaines préoccupations communes ont été relevées concernant la cohésion sociale et la protection des droits sociaux en ce qui concerne :

- la protection sociale et l'amélioration des services de soins, avec des exigences minimales à respecter par les services sociaux locaux ;
- la désinstitutionnalisation ;
- l'emploi et l'accès au marché du travail, en particulier des jeunes, des chômeurs de longue durée et des personnes défavorisées ;
- l'impact de la crise économique et l'augmentation de la pauvreté ;
- l'attention spéciale et l'aide, y compris financière, qu'il convient d'accorder aux familles avec enfants ;
- le revenu minimum garanti et la pérennité des systèmes de retraite ;
- l'amélioration de l'accès au logement, en particulier pour les jeunes ;
- l'intégration, y compris sur le marché du travail, des migrants et des réfugiés.

Les exposés envoyés au Secrétariat seront disponibles sur le page Internet de la Plateforme et pourraient contribuer à l'échange de bonnes pratiques.

V. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PECS POUR 2016-2017

20. Les délégations réfléchissent aux modalités de mise en œuvre et au contenu du mandat de la Plateforme. On retiendra les observations suivantes :

- la nécessité de ne pas s'écarter du mandat – et de ses principaux « piliers » : la Charte sociale européenne, l'accès aux droits sociaux et leur exercice, les groupes vulnérables – et de rechercher les moyens de travailler efficacement et d'atteindre des résultats concrets en un temps et avec des moyens limités ;
- la cohésion sociale devrait être mise en relation avec l'exercice des droits sociaux, y compris la protection sociale ; la Plateforme devrait tenir compte des résultats du

- suivi du Comité européen des droits sociaux (CEDS) et des obstacles constatés afin de contribuer à les surmonter ;
- les rapports du processus de Turin devraient être pris en compte en matière de politique sociale ;
 - la définition de la cohésion sociale adoptée par le Conseil de l'Europe, qui ne devrait pas être révisée (tout comme la Stratégie), bien qu'il y ait consensus sur le fait que la cohésion sociale est un concept dynamique et évolutif ;
 - deux ou trois domaines d'action prioritaire devraient être définis ;
 - une approche tenant compte de toutes les dimensions de la cohésion sociale – et pas seulement des groupes cibles – et de ce qui la menace, est proposée ;
 - l'importance d'un travail ciblé qui ne fasse pas double emploi avec les travaux des autres comités ;
 - une étude prospective réalisée par un expert devrait être envisagée, notamment en vue de mettre en œuvre la partie tournée vers l'avenir du mandat de la PECS, mais le budget actuel ne sera pas suffisant ;
 - des visites et des séminaires ont aussi été mentionnés comme revêtant une importance pour la mise en œuvre des travaux de la Plateforme, mais les moyens financiers très limités ne permettront pas d'organiser ce type de manifestations.

21. A l'issue des discussions, la Plateforme souligne l'importance d'une approche ciblée et concrète et décide d'organiser son travail à travers 3 groupes (avec un rapporteur pour chaque groupe), et d'utiliser l'informatique pour son travail. Les trois groupes seront dédiés à:

➤ Groupe 1: L'approche intégrée de la cohésion sociale

Le Groupe se focalisera sur l'évaluation de l'impact des activités des organes et comités du Conseil de l'Europe afin de réaliser la cohésion sociale et promouvoir les actions spécifiques qui y contribuent ainsi qu'à la jouissance des droits sociaux.

➤ Groupe 2: Favoriser l'échange de bonnes pratiques et des approches novatrices

Ce groupe commencera par élaborer un questionnaire destiné à identifier les bonnes pratiques et les approches innovantes dans les États membres mais aussi au sein des organisations internationales compétentes et d'autres parties prenantes.

➤ Groupe 3: Examen de nouvelles tendances et défis dans des domaines spécifiques

Le résultat final de ce groupe sera l'élaboration d'une déclaration au Comité des Ministres sur les perspectives d'avenir et le rôle du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

22. Les visites et séminaires sont considérés comme importants dans la mise en œuvre du mandat de la Plateforme, mais ne sont pas réalisables avec le budget actuel.

VI. COOPÉRATION TRANSVERSALE

23. Les exposés oraux présentés par les autres structures du Conseil de l'Europe¹ ont essentiellement porté sur les aspects de leur programme de travail qui concernent la

¹ Assemblée parlementaire, Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, Cour européenne des droits de l'homme, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Conférence des OING, Banque de développement du Conseil de l'Europe (CEB), Comité européen des droits sociaux (CEDS), Comité gouvernemental de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale, Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), Conseil consultatif pour la jeunesse (CCJ), CDDG, CDCPPE, CAHROM, CAHENF, Cités interculturelles.

cohésion sociale. La question des migrants et des réfugiés a été abordée par la majorité des intervenants, l'objectif étant d'assurer le respect de leur dignité et leur intégration/inclusion dans la société. La crise économique et ses conséquences ont aussi été évoquées par les différents organes. D'autres travaux en cours concernent les Roms, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les droits de l'enfant, la protection sociale et la santé, et enfin, l'extrémisme et la radicalisation. Tous les intervenants ont aussi fait part de la volonté de coopérer avec la Plateforme, par exemple :

- des synergies pourraient être trouvées avec les travaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) concernant les nouveaux défis et tendances ; la Plateforme pourrait aussi informer l'APCE des sujets d'intérêt devant être portés à la connaissance des parlements nationaux ;
- dans le cadre des travaux en cours du CDDH sur les droits sociaux, il est prévu que la Plateforme se fasse représenter au Groupe de rédaction sur les droits sociaux (CDDH-SOC) [1^{ère} réunion en 2017] et que, réciproquement, le CDDH soit représenté aux réunions de la PECS par son Rapporteur sur les droits sociaux, Mme Chantal Gallant (Belgique). Quant au futur questionnaire du CDDH visant à répertorier les bonnes pratiques et à faire des propositions pour améliorer la mise en œuvre des droits sociaux, il sera également communiqué à la Plateforme ;
- le nouveau Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF) axera aussi son action sur les droits sociaux des enfants et invite un représentant de la PECS à sa première réunion ;
- du fait que la gouvernance a trait également aux aspects liés à la prestation de services au niveau du pouvoir central et des autorités locales, le travail du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG), et du Centre d'expertise pour la réforme du gouvernement local, avec les collectivités locales sur le renforcement des capacités a souvent une influence directe sur des domaines intéressant la cohésion sociale ; le Comité et le Centre pourrait fournir une assistance concrète le cas échéant et un lien avec la Plateforme pourrait être envisagé dans ce contexte .

24. M. Thorsten AFFLERBACH, Chef de l'équipe d'appui du Représentant spécial du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pour les questions relatives aux Roms, a informé la Plateforme des activités en cours relatives aux Roms et aux Gens du voyage en Europe, notamment le « Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage (2016-2019) », approuvé par le Comité des Ministres le 2 Mars 2016. Le plan contient 21 actions concrètes qui sont regroupées sous les trois priorités suivantes: combattre plus efficacement les préjugés, la discrimination et les infractions à l'encontre des Roms et des Gens du voyage et lutter contre l'antitsiganisme; présenter des modèles novateurs de politiques d'intégration des plus vulnérables (femmes, enfants et jeunes) ; promouvoir des modèles novateurs de solutions locales. L'enveloppe budgétaire totale envisagée pour 2016 est d'environ 5 millions d'euros et pour 2017 d'environ 4,5 millions d'euros, dont un tiers approximativement est couvert par le budget ordinaire du Conseil de l'Europe et le reste par des ressources extrabudgétaires (par exemple, par des contributions volontaires des membres états ou des programmes conjoints avec la Commission européenne).

25. Le Directeur de EUROFOUND – l'agence européenne tripartite [Commission européenne, Etats membres, partenaires sociaux] qui diffuse des connaissances pour soutenir le développement de politiques sociales et de politiques liées au travail, donne des informations sur les activités de l'agence qui concernent la cohésion sociale, telles que l'élaboration de rapports et la conduite d'études dans ses quatre domaines d'expertise (le marché du travail, les conditions de travail, les relations du travail et les conditions de vie/la qualité de vie), ainsi que les trois enquêtes européennes (sur l'entreprise, la qualité de vie et les conditions de travail) menées dans les Etats membres de l'Union européenne et les pays candidats. On ne sait pas encore quelle pourrait être la valeur ajoutée d'une contribution

d'EUROFOUND à la Plateforme, mais la Fondation est ouverte à toute proposition de coopération, qui pourrait aller d'une contribution basique à une contribution plus élaborée.

26. Le représentant de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) présente les activités que mène l'agence dans le domaine des droits sociaux. Le mandat de la FRA couvre toutes les questions entrant dans le champ d'application de la législation de l'Union européenne, mais son principal instrument de référence est la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui a des points communs avec la Charte sociale européenne pour ce qui concerne les droits sociaux. Plusieurs réseaux d'experts sont constitués. Des informations sont données sur les rapports et manuels récents, comme ceux concernant les droits des personnes handicapées, le droit à une vie décente, la discrimination multiple dans les soins de santé et enfin, l'inclusion sociale et la participation des migrants à la société. Tous les documents et conclusions sont disponibles sur le site web de la FRA, <http://fra.europa.eu/>. Le cadre de la coopération avec la Plateforme reste à définir (par exemple, autour de projets thématiques concrets), mais l'Agence est prête à partager son expertise et à apporter des idées sur les sujets pertinents que la Plateforme entend aborder.

Les exposés envoyés au Secrétariat seront disponibles sur la page Internet de la PECS.

VII. MÉTHODES DE TRAVAIL ET CALENDRIER

27. La Plateforme discute des méthodes et du plan de travail à adopter pour mettre en œuvre son programme d'activités et décide :

- d'inviter les représentants des Etats membres à indiquer, par ordre de préférence, lequel des trois groupes de travail les intéresse le plus et à en informer le Secrétariat d'ici au 15 juillet 2016 ;
- de désigner un rapporteur pour chaque groupe de travail, qui pourrait aussi participer à des échanges avec les rapporteurs des autres groupes ;
- de développer une coopération entre les groupes de travail et les représentants des autres structures du CdE ;
- de préparer, avant la fin décembre 2016, la contribution au rapport intérimaire du Secrétaire Général sur les progrès accomplis et les résultats obtenus dans ce domaine de compétence.

28. S'agissant du fonctionnement des groupes de travail, les éléments suivants devraient être pris en considération :

- les groupes de travail devraient travailler en parallèle; la communication devrait avoir lieu par le biais d'e-mails et espaces partagés et le Secrétariat étudiera les possibilités offertes par les nouvelles technologies avec le service compétent ;
- le Groupe chargé de l'intégration des questions touchant à la cohésion sociale devrait être en contact avec d'autres organes du Conseil de l'Europe, par l'intermédiaire de personnes de contact, mais la contribution de ces derniers pourrait être intéressante également pour les deux autres groupes ;
- la meilleure manière de coopérer avec les autres parties prenantes et institutions internationales devrait être recherchée ;
- les résultats préliminaires devraient être diffusés à tous les membres afin qu'ils se mettent d'accord.

29. La PECS fait part de sa volonté de participer en tant qu'observateur aux comités du Conseil de l'Europe présentant un intérêt au regard de ses activités et demande au Secrétariat de la PECS de contacter à cette fin le secrétariat des comités concernés.

VIII. NEWSLETTER DE LA PLATEFORME DE COHÉSION SOCIALE

30. La Plateforme prend note avec satisfaction de la première édition de la Newsletter de la PECS, qui est disponible en ligne et remercie le Secrétariat pour son travail.

IX. PAGE INTERNET DE LA PLATEFORME DE COHÉSION SOCIALE

31. Le Secrétariat présente le page Internet de la Plateforme <http://www.coe.int/fr/web/turin-european-social-charter/european-social-cohesion-latform>. Les membres de la PECS sont invités à informer le Secrétariat de toute proposition d'amélioration dont ils souhaiteraient faire part. La Plateforme prend note de la présentation et félicite le Secrétariat pour ce résultat.

X. DIVERS

32. La Plateforme prend note de la demande qui a été faite de nommer un représentant au Comité ad hoc sur les droits de l'enfant (CAHENF). La déléguée du Danemark informe la PECS de sa participation à ce comité. Le Président fait part de son intention de représenter la Plateforme, à condition qu'il soit disponible à ces dates.

XI. ADOPTION DES DÉCISIONS

33. La Plateforme adopte la liste des décisions [doc. PECS(2016)6].

XII. LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

34. La Plateforme décide de tenir sa 2e réunion à Strasbourg, les 19 et 20 septembre 2017.

ANNEXE 1

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA REUNION

- 1.1 Adoption des projets d'ordre du jour et d'ordre des travaux

2. ELECTIONS

- 2.1 Election du/de la Président/e et du/de la Vice-Président/e

- 2.2 Nomination d'un/e Rapporteur/e pour l'égalité des genres

3. QUESTIONS D'INTERET POUR LE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME

Au sein du Conseil de l'Europe

i. Charte sociale européenne, par M. Henrik Kristensen, Chef adjoint du Service de la Charte sociale européenne et Secrétaire exécutif adjoint du Comité européen des droits sociaux, DGI

ii. Recommandation CM / Rec (2015) 3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur l'accès des jeunes des quartiers défavorisés aux droits sociaux (Recommandation Enter!) et son suivi, par M. Menno Ettema, Service de la Jeunesse, DGII

Au niveau international

iii. Rapport sur l'inclusion sociale et les jeunes, par Mme Clémentine Moyart, Forum européenne de la jeunesse

4. DEVELOPPEMENTS RECENTS DANS LES ETATS MEMBRES

5. PROGRAMME DE TRAVAIL PECS POUR 2016-2017

6. COOPERATION TRANSVERSALE

7. METHODES DE TRAVAIL ET CALENDRIER

8. NEWSLETTER DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE COHÉSION SOCIALE

9. SITE INTERNET DE LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE COHÉSION SOCIALE

10. DIVERS

11. ADOPTION DE LA LISTE DE DECISIONS

12. LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION DE LA PECS

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS

1ère réunion de la Plateforme européenne de cohésion sociale / 1st meeting of the
European Platform on Social Cohesion
27-28 juin/June 2016
Strasbourg – Palais de l'Europe

ALBANIA / ALBANIE

Ms Merita XHAFAJ

General Director for Social Affairs, Ministry of Social Affairs and Youth
merita.xhafaj@sociale.gov.al

ANDORRA/ANDORRE

M. Joan Carles VILLAVERDE CANABAL

Chef de service, Attention aux personnes et aux familles, Ministère des Affaires sociales, de la Justice et de l'Intérieur
joancarles_villaverde@govern.ad

Mme Ruth MALLOL ROVIRA

Chef de service, Attention à l'enfance et à l'adolescence, Ministère des Affaires sociales, de la Justice et de l'Intérieur
ruth_mallol@govern.ad

ARMENIA/ARMENIE

Mr Arman SARGSYAN

Director of National Institute of Labour and Social Research
Ministry of Labour and Social Affairs
armansargsyan@live.com

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Franz SVEHLA

Apologised for absence / excusé

Department for Bilateral Relations and International Organizations, Federal Ministry of Labour, Social Affairs and Consumer Protection
franz.svehla@sozialministerium.at

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

Mr Islam GULIYEV

Second Secretary, Ministry of Foreign Affairs
i_guliyev@mfa.gov.az

BELGIUM / BELGIQUE

Mme Thérèse BOUTSEN

Apologised for absence / excusée

Conseillère générale, Service Public Fédéral (SPF) Emploi, Travail et Concertation sociale, Division des affaires internationales
Therese.boutsen@emploi.belgique.be

Mme Muriel RABAU

Conseillère générale, Coordinatrice du domaine relations multilatérales, Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale
Muriel.rabau@minsoc.fed.be

Mme Carine JANSEN

Directrice, Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), Service Public de Wallonie, Namur (Jambes)
carine.jansen@spw.wallonie.be

Apologised for absence / Excusée

Replaced by/Remplacée par:

Mme Anne VAN COPPENOLLE

Attachée à la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS), Service Public de Wallonie, en charge des matières liées à la cohésion sociale dans la Cellule Evaluation et Méthodologie
anne.vancoppenolle@spw.wallonie.be

Mr Fabian DOMINGUEZ

Social affairs and public health attaché, Permanent Representation of Belgium to the EU,
fabian.dominguez@wvg.vlaanderen.be

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**Ms Lidija MARKOTA**

Head of the Department for Social Security and Pensions, Ministry of Civil Affairs
lidija.markota@mcp.gov.ba

BULGARIA / BULGARIE**Ms Petia MOEVA**

(Vice-Chair/Vice-Présidente)

State Expert, Department on "Equal Opportunities and Antidiscrimination", Directorate on "People with Disabilities, Equal Opportunities and Social Assistance", Ministry of Labour and Social Policy
p.moeva@mlsp.government.bg

CROATIA / CROATIE**Ms Snježana FRANKOVIĆ**

Head of Department for International Cooperation, Directorate for Social Policy, Strategy and Youth, Ministry of Social Policy and Youth
snjezana.frankovic@mspm.hr

CYPRUS / CHYPRE**Mr Andreas ASHIOTIS**

Permanent Secretary
Ministry of Labour, Welfare and Social Insurance
aashiotis@mlsi.gov.cy

Ms Maria SAVVIDOU-PANAYIOTOU

Deputy to the Permanent Representative of Cyprus to the Council of Europe.
msavvidou@mfa.gov.cy

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE**Mr Pavel JANEČEK**

Head of the International Cooperation Unit, Ministry of Labour and Social Affairs of the Czech Republic
pavel.janecek@mpsv

DENMARK / DANEMARK**Ms Maria SCHULTZ**

Head of Section, Legal Procedure and International Affairs, Ministry of Social Affairs and Interior
masz@sim.dk

ESTONIA / ESTONIE**Mr Rait KUUSE**

Deputy Secretary General on Social Policy, Ministry of Social Affairs
rait.kuuse@sm.ee

FINLAND / FINLANDE**Ms Virpi LAUKKANEN**

Deputy Permanent Representative of Finland to the Council of Europe
virpi.laukkanen@formin.fi

Ms Janette SORSIMO

Intern, Permanent Representation of Finland to the Council of Europe

FRANCE**M. Alexis RINCKENBACH**

Chef du bureau des affaires européennes et internationales, Direction générale de la Cohésion sociale, Ministère des affaires sociales et de la santé
alexis.rinckenbach@social.gouv.fr

GEORGIA / GEORGIE**Mr Amiran DATESHIDZE**

Head of Social Issues and Programmes, Division of Social Protection Department, Ministry of Labour, Health and Social Affairs of Georgia
adateshidze@moh.gov.ge

GERMANY / ALLEMAGNE**Mr Jürgen THOMAS**

Bundesministerium für Arbeit und Soziales, Referat VIb4 "OECD, Europarat, OSZE"
juergen.thomas@bmas.bund.de

GREECE/GRÈCE**Mme Dimitra NIKOU**

Apologised for absence /

Excusée

Chef de Section du Directorate de Protection Sociale et de Cohésion Sociale ; Ministère du Travail
dnikou@ypakp.gr

HUNGARY / HONGRIE**Ms Linda Niki VOLOSINOVSKY**

Strategic Rapporteur, Ministry of Human Capacities, Ministry of State for Social Affairs and Social Inclusion, Department for Social Affairs and Social Inclusion, Inclusion Strategies
niki.linda.volosinovsky@emmi.gov.hu

ICELAND / ISLANDE**Ms Ingibjörg BRODDADÓTTIR**

Deputy Director General, Department of Social Affairs, Ministry of Welfare
ingibjorg.broddadottir@vel.is

IRELAND / IRLANDE**Mr Seamus GREHAN**

Employment Rights Policy, Department of Jobs, Enterprise and Innovation
seamus.grehan@djei.ie

ITALY / ITALIE**M. Michele PALMA** (Chef de délégation)*Apologised for absence / Excusé*Directeur, Service des Affaires Internationales et de l'Intervention Sociale,
Département de l'Egalité des Chances, Présidence du Conseil des Ministresm.palma@palazzochigi.it**M. Raffaele TANGORRA***Apologised for absence / Excusé*Directeur Général de l'insertion et des politiques sociales, Ministère du travail et des
Politiques Socialesrtangorra@lavoro.gov.it**LATVIA / LETTONIE****Mr Ingus ALLIKS**

Deputy State Secretary, Ministry of Welfare of the Republic of Latvia

ingus.alliks@lm.gov.lv**LIECHTENSTEIN***Apologised for absence / excusé***LITHUANIA / LITUANIE****Ms Rita SKREBISKIENE**

Director of International Relations Department, Ministry of Social Security and Labour

rita.skrebiskiene@socmin.lt**LUXEMBOURG****M. Claude EWEN**Direction du service International, Ministère de la sécurité sociale, Inspection générale de la
sécurité socialeclaudewen@igss.etat.lu**MALTA / MALTE****Mr Joseph GERADA**

Advisor in the Ministry for the Family and Social Solidarity

joseph.a.gerada@gov.mt**REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA****Ms Paulina TUDOS**Deputy Head, International Relations and European Integration Department, Ministry of
Labour, Social Protection and Familypaulina.tudos@mmpsf.gov.md; paulinatudos@gmail.com**MONACO****Mme Karine MARQUET**

Chargé de Mission au Département des Affaires Sociales et de la Santé

kmarquet@gouv.mc**MONTENEGRO****Ms Budimirka ĐUKANOVIĆ**

Adviser, Minister of Labour and Social Welfare, RHP National Manager for Montenegro

budimirka.djukanovic@Ms.gov.me

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Kees TERWAN

Senior Policy Advisor, Ministry of Social Affairs and Employment, Directorate of International Affairs

kterwan@minszw.nl

NORWAY / NORVÈGE

Mr Øyvind OPLAND

Senior Adviser, Department of Welfare Policy, Ministry of Labour and Social Affairs

oyvind.opland@asd.dep.no

Website : www.regjeringen.no/asd

POLAND / POLOGNE

Mr Jerzy CIECHAŃSKI

Apologised for absence / Excusé

Department of Economic Analyses and Forecasts, Ministry of Family, Labour and Social Policy

jerzy.ciechanski@mrpips.gov.pl

PORTUGAL

Ms Vanda PACHECO

Senior Officer, Strategic and Planning Office, Ministry of Solidarity, Employment and Social Security

vanda.pacheco@gep.mtsss.pt

ROMANIA / ROUMANIE

Ms Ioana CAZACU

Apologised for absence / Excusée

President of the National Agency for Equal Opportunities between Women and Men

ioana.cazacu@mmuncii.ro

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE LA RUSSIE

Alexander PREOBRAZHENSKIY

(Chair/Président)

Head of International Cooperation Division, Legal and International Affairs Department, Ministry of Labour and Social Protection of the Russian Federation

PreobrazhenskiyAS@rosmintrud.ru

Ms Olga Opanasenko

1st Secretary, Department for Human Rights, Ministry for Foreign Affairs

ovopanasenko@mid.ru

SAN MARINO/SAINT MARIN

M. Riccardo VENTURINI

riccardo.venturini@iss.sm

SERBIA/SERBIE

Ms Ivana BANKOVIĆ

Ministry of Labor, Employment, Veteran and Social Affairs

ivana.bankovic@minrzs.gov.rs

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Mr Lukáš BERINEC

Apologised for absence / Excusé

International Relations and European Affairs Department; Ministry of Labour, Social Affairs and Family of the Slovak Republic

lukas.berinec@employment.gov.sk

SLOVENIA/ SLOVENIE**Mr Davor DOMINKUŠ**

Secretary, Ministry of Labour, Family and Social Affairs and Equal Opportunities

davor.dominkus@gov.si**SPAIN / ESPAGNE****SWEDEN / SUÈDE****Ms Ammi CEDERSTRÖM***Apologised for absence / Excusée*

Head of Section, Division for EU and International Affairs, Ministry of Health and Social Affairs

ammi.cederstrom@gov.se**SWITZERLAND / SUISSE****Mme Claudina MASCETTA**

Chef de secteur, Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral des assurances sociales OFAS, Affaires internationales/Secteur Organisations internationales

claudina.mascetta@bsv.admin.ch**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA”/****”L’EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE”****Mr Gjoko VELKOVSKI**

Head of Unit - Responsible for Social Protection and Social Inclusion Issues

gjoko.velkovski@mtsp.gov.mk**TURKEY / TURQUIE****M. Mehmet SELVİ**

Expert, Ministère du Travail et de la Sécurité sociale

mselvi@csgb.gov.tr**Ms Necla UZ**

Expert, Ministry of Labour and Social Security

necla.uz@csgb.gov.tr**UKRAINE****Ms Hanna HOLOBORODKO***Apologised for absence / Excusée*

Chief specialist, Strategic Planning and Analysis Department, Ministry of Social Policy of Ukraine

khajret@mlsp.gov.ua**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI****Mr Mark GOREY**

Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the United Kingdom

ukdelstrasbourg@fco.gov.uk

**COMMITTEES OR OTHER BODIES OF THE COUNCIL OF EUROPE / COMITES ET
AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Prof. Dr Emine Nur GÜNAY

Member of the Grand National Assembly of Turkey Eskişehir Province, Secretary Member of the Committee on Plan and Budget, TBMM Ankara, Turkey

Renurgunay@tbmm.gov.tr

Ms Marlen Lambrecht

Secretary to the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Secrétaire de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

marlen.lambrecht@coe.int

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF
EUROPE / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX DU CONSEIL DE
L'EUROPE**

Ms Muriel GRIMMEISSEN

Co-Secretary to Current Affairs Committee

muriel.grimmeissen@coe.int

Website: <http://http://www.coe.int/t/Congress>

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE
L'HOMME**

Ms Carmen MORTE GOMEZ

Head of division, Registry, Court of Human Rights

carmen.morte-gomez@echr.coe.int

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX
DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Ms Claudia LAM

Adviser to the Commissioner for Human Rights

claudia.lam@coe.int

**CONFERENCE OF INGOs OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

M. Gerard SCHAEFER

International Council on Social Welfare (ICSW) Europe / Conseil international de l'Action sociale Europe (CIAS Europe)

Gerard.schaefer@estes.fr

M. Robert BERGOUGNAN

European Association of the Schools of Social Work (EASSW)

rbergougnan@erasme.fr

VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE

Apologised for absence / Excusé

EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS / COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

Mr Colm O'CONNOR

Professor of Law

UCL Laws

uctlcc@ucl.ac.uk

GOVERNMENTAL COMMITTEE OF THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER AND THE EUROPEAN CODE OF SOCIAL SECURITY (CG) / COMITE GOUVERNEMENTAL DE LA CHARTE SOCIALE EUROPEENNE ET DU CODE EUROPEEN DE SECURITE SOCIALE

Ms Natalia POPOVA

Head of the International Relations Department, Ministry of Social Policy

pnn@mlsp.gov.ua

STEERING COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS (CDDH) / COMITE DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME (CDDH)

Mme Chantal GALLANT

Apologised for absence / Excusée

Rapporteur pour les droits sociaux, Comité directeur pour les droits de l'homme

Mme Elise THOMAS

Secretariat/Secrétariat CDDH

elise.thomas@coe.int

GENDER EQUALITY COMMISSION (GEC) / COMMISSION POUR L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES (GEC)

Mme Cécile GREBOVAL

Secretariat/Secrétariat GEC

cecile.greboval@coe.int

AD HOC COMMITTEE OF EXPERTS ON THE RIGHTS OF PERSONS WITH DISABILITIES (CAHDPH) / COMITE D'EXPERTS AD HOC SUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES (CAHDPH)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS (CDPC) / COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

Apologised for absence / Excusé

EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL COOPERATION (CDCJ) / COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)

Apologised for absence / Excusé

STEERING COMMITTEE ON MEDIA AND INFORMATION SOCIETY (CDMSI) / COMITE DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE D'INFORMATION (CDMSI)

Ms Christina K. LAMPROU

Project Officer, Media and Internet Division, Council of Europe

christina.lamprou@coe.int

EUROPEAN COMMITTEE ON DEMOCRACY AND GOVERNANCE (CDDG) / COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

Mr Edwin LEFEBRE

Deputy of the Director, Ministry of Internal Affairs of the Flemish Region, Agency for Home Affairs, Brussels, Belgium

edwin.lefebvre@kb.vlaanderen.be

Mr Theo Wels

Administrator/Administrateur

Democratic Institutions and Governance/Institutions et gouvernance démocratiques,
Directorate General of Democracy DGII/Direction Générale de la Démocratie DGII
Council of Europe/Conseil de l'Europe

theo.wels@coe.int

**STEERING COMMITTEE FOR EDUCATIONAL POLICY AND PRACTICE (CDPPE) /
COMITE DIRECTEUR POUR LES POLITIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES (CDPPE)**

Mr Jindřich FRYČ

Apologised for excused / excusé

Chair, Steering Committee for Educational Policy and Practice (CDPPE), Council of Europe,
Avenue de l'Europe, F - 67075 Strasbourg cedex

Ms Stefania KRUGER

Secretary to the CDPPE/ Secrétaire du CDPPE

stefania.kruger@coe.int

**EUROPEAN STEERING COMMITTEE FOR YOUTH (CDEJ) / COMITE DIRECTEUR
EUROPEEN POUR LA JEUNESSE (CDEJ)**

Mr Markus WOLF

Chair of the European Steering Committee for Youth (CDEJ), Austrian Federal Ministry of
Families and Youth, Wien, Austria

markus.wolf@bmfj.gv.at

**STEERING COMMITTEE FOR CULTURE, HERITAGE AND LANDSCAPE (CDCPP) /
COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)**

Ms Zhulieta HARASANI

Director General of Strategic Planning for Cultural Diversity and Heritage, Albanian Ministry
of Culture

zhulieta.harasani@kultura.gov.al

**AD HOC COMMITTEE OF EXPERTS ON ROMA ISSUES (CAHROM) / COMITE
D'EXPERTS AD HOC SUR LES QUESTIONS ROMS (CAHROM)**

Mr Branko SOČANA

Apologised for excused / excusé

Director, Office for Human Rights and Rights of National Minorities, Government of the
Republic of Croatia

branko.socanac@uljppnm.vlada.hr

Mr Thorsten AFFLERBACH

Head of the Support Team / Chef de l'Equipe d'appui, Support Team of the Special
Representative of the Secretary General for Roma Issues / Equipe d'appui du Représentant
Spécial du Secrétaire Général pour les questions relatives aux Roms, Council of Europe /
Conseil de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex

Email: thorsten.afflerbach@coe.int

Website: <http://www.coe.int/roma>

**AD HOC COMMITTEE ON THE RIGHTS OF THE CHILD (CAHENF) / COMITE
D'EXPERTS SUR LES DROITS DE L'ENFANT (CAHENF)**

Ms Agnes Von Maravic

Secretary to the CAHENF/ Secrétaire du CAHENF

agnes.vonmaravic@coe.int

ADVISORY COUNCIL ON YOUTH (CCJ) / CONSEIL CONSULTATIF POUR LA JEUNESSE (CCJ)

Ms Alice BARBIERI

WAGGGS, World Association of Girl Guides and Girl Scouts (Europe Region), Brussels, Belgium

alice.barbieri@gmail.com

www.waggs@waggsworld.org Twitter @europeregion

INTERCULTURAL CITIES / CITES INTERCULTURELLES

Ms Ivana d'Alessandro

Project Officer, Intercultural Cities Programme, Council of Europe

ivana.dalessandro@coe.int

SPECIAL REPRESENTATIVE OF THE SECRETARY GENERAL FOR MIGRATION AND REFUGEES / REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR LES MIGRATIONS ET LES REFUGIES

Ms Michelle LAFFERTY

Office of the SG's Special Representative on migration and refugees/Bureau du Représentant spécial auprès du Secrétaire Général pour les migrations et les réfugiés, Conseil de l'Europe

michelle.lafferty@coe.int

DEVELOPMENT BANK OF THE COUNCIL OF EUROPE / BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE (CEB)

Ms Giusi PAJARDI

Head of Secretariat, Partial Agreement on the Council of Europe Development Bank/Chef du Secrétariat, Accord Partiel de la Banque de développement du Conseil de l'Europe

giusi.pajardi@coe.int

<p>OBSERVER STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE</p>

HOLY SEE / SAINT SIEGE

Mgr Paolo Rudelli, Permanent Observer of the Holy See to the Council of Europe/ Observateur Permanent du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe

saint.siege@wanadoo.fr

MEXICO / MEXIQUE

M. Diego SANDOVAL PIMENTEL

Adjoint à l'Observateur Permanent, Représentation Permanente du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

dsandoval@sre.gob.mx

<p>OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS</p>
--

EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE

Ms Blanka GLASENHARDT

EU Delegation to the Council of Europe, Strasbourg

Blanka.GLASENHARDT@eeas.europa.eu

Ms Claire NEVIN

EU Delegation to the Council of Europe, Strasbourg
claire.NEVIN@eeas.europa.eu

EUROPEAN UNION AGENCY FOR FUNDAMENTAL RIGHTS (FRA) / AGENCE EUROPEENNE DES DROITS FONDAMENTAUX (FRA)

Ms Patrycja POGODZINSKA

Legal Research Officer, Equality and Citizens' Rights Department, EU Fundamental Rights Agency (FRA), Vienna, Austria
patrycja.pogodzinska@fra.europa.eu

EUROPEAN FOUNDATION FOR THE IMPROVEMENT OF LIVING AND WORKING CONDITIONS (EUROFOUND)

Mr Juan MENENDEZ

Director, EUROFOUND, Dublin, Ireland
Juan.menendez@eurofound.europa.eu
with copy to sylaine.recorbet@eurofound.europa.eu.

UNITED NATIONS HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES (UNHCR) / HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (UNHCR)

Mr Gert WESTERVEEN

Representative of the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees to the Council of Europe / Représentant de l'Office du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au Conseil de l'Europe
westerve@unhcr.org

Ms Jutta SEIDEL

Senior Legal Associate, UNHCR Representation to the Council of Europe
seidel@unhcr.org

BUSINESS EUROPE

Ms Rebekah SMITH

Apologised for absence / excusée

Senior Adviser, Social Affairs Department, Business Europe, Brussels, Belgium
r.smith@businesseurope.eu

INTERNATIONAL ORGANISATION OF EMPLOYERS (IOE) / ORGANISATION INTERNATIONALE DES EMPLOYEURS (OIE)

Ms Alessandra ASSENZA

Apologised for absence / excusée

Adviser, International Organisation of Employers, Geneva, Switzerland
assenza@ioe-emp.org

EUROPEAN TRADE UNION CONFEDERATION (ETUC) / CONFEDERATION EUROPEENNE DES SYNDICATS (CES)

Apologised for absence / excusée

SPEAKER

EUROPEAN YOUTH FOUNDATION (EYF) / FONDATION EUROPEENNE DE LA JEUNESSE (FEJ)

Ms Clementine MOYART

European Youth Forum, Policy Officer Employment Policies, Brussels, Belgium
clementine.moyart@youthforum.org
www.youthforum.org

INTERPRETERS

Grégoire DEVICTOR
Derrick WORSDALE
Chloé CHENETIER
Katia DI STEFANO

SECRETARIAT

**SERVICE DE LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE ET DU CODE EUROPÉEN DE
SÉCURITÉ SOCIALE / DEPARTMENT OF THE EUROPEAN SOCIAL CHARTER
AND THE EUROPEAN CODE OF SOCIAL SECURITY**

M. Régis BRILLAT, Chef de Service / Head of Department

Ms Anna Chiara CERRI, Secrétaire de la PECS / Secretary to the PECS

Ms Tanya MONTANARI, Site Internet / Web

Secrétariat/ Secretariat :

Ms Caroline LAVOUE

Ms Sara-Louise HELM

E-mail: pecs@coe.int